

Nb d'inscrits au CQ 6 à ce jour : 13.

Nb de personnes présentes : 15.

Présents pour la Ville :

Mme Véronique BERNOUD (adjointe Vie des quartiers), MM. Marc DESCOURS (élu référent du CQ 6), Grégory S-VALERY (adjoint relations avec les associations), Frédéric DORVILLE (directeur de cabinet et de la communication), Catherine LADET (agent ressource animation des CQ).

Mot d'accueil par Mme Bernoud.

Tour de table des personnes présentes, élus, techniciens et habitants.

Mot d'accueil par M. S.-Valéry, au nom du Maire de Voreppe.

Distribution de la Charte et présentation du fonctionnement des comités de quartier, par Mme Bernoud :

- une expérimentation de 6 mois est lancée ce soir, jusqu'à la rencontre inter-comités de quartier prévue en avril 2015,
- les CQ repose sur le volontariat des habitants, des professionnels, des associations et des copropriétés qui souhaitent y participer,
- les CQ sont des espaces laïques et apolitiques,
- un ordre du jour et un compte-rendu seront établis pour chaque rencontre,
- la place et le rôle de l'animateur et du secrétaire de séance : le choix pourrait être opéré lors des réunions de décembre,
- à partir des demandes recueillies, chaque CQ devra valider à la majorité simple celles d'entre elles qu'il transmet à la Ville pour une mise en traitement par les services,
- en plus des séances plénières une fois tous les deux mois, les CQ pourront aller à la rencontre des Voreppins sur l'espace public, prévoir des déambulations pour établir des constats sur le terrain, etc.

Comités de quartier et communication :

- Voreppe Emoi,
- une page sera prévue sur le site Internet de la Ville : ordres du jour, compte-rendus, tableau de suivi des demandes.

Expression des motivations des participants :

- intérêt pour la vie du quartier et la vie à Voreppe,
- développer les liens,
- suite d'un engagement dans les anciens conseils de quartier,
- faire vivre le quartier et contribuer à des améliorations,
- parler des problèmes de circulation,
- représenter une copropriété,
- la curiosité,
- parler des améliorations à apporter à Beauvillage,
- parler des problèmes de sécurité, de la circulation des camions, de l'environnement.

Mme Bernoud rappelle que toute demande recevra une première réponse dans un délai de 2 à 3 semaines après la transmission des fiches-navettes aux services municipaux.

Elle rappelle également que les CQ sont là pour relayer des demandes collectives et non des problématiques individuelles.

Questions et demandes :

- comment va se dérouler l'exercice Stepan ?
- la sécurité des piétons et la sécurité routière dans toutes les rues du quartier et ne particulier au niveau du carrefour de MarchéU,
- le stationnement des poids lourds et la signalétique,
- le passage des camions Vicat rue de la Gare.

4 fiches-navettes recueillies sur place.

Prochaine rencontre plénière :

Mardi 2 décembre 2014, à 20h

Arcade